

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets


Année 2017

Introduction

Présentation générale du service

La Communauté de Communes du Pays de Revigny (COPARY) assure la compétence de collecte, de valorisation et d'élimination des déchets ménagers et assimilés. Cette compétence se décompose en 3 volets :

- la collecte en porte-à-porte conteneurisée des ordures ménagères résiduelles en « pesée – embarquée ».
- la collecte du verre et du textile en apport volontaire, la collecte en porte à porte des recyclables secs (emballages plastiques, emballages métalliques, briques alimentaires, papiers/cartons) en mélange.
- la déchetterie intercommunale où sont collectés déchets verts, cartons, ferraille, déchets encombrants, gravats, batteries, piles, déchets ménagers spéciaux, phytosanitaires, huiles moteurs usagées et huiles végétales, déchets d'équipements électriques et électroniques, polystyrène, bois, lampes.



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Année 2017

Sommaire

Les indicateurs techniques.....	p 3
1. Le territoire desservi.....	p 3
2. La collecte.....	p 5
3. Le traitement des déchets ménagers et assimilés.....	p 8
4. L'emploi	p 8
Les indicateurs financiers.....	p 9
1. Le coût des ordures ménagères résiduelles.....	p 9
2. Le coût des points d'apport volontaire.....	p 9
3. Le coût de la déchetterie.....	p 10
4. Dépenses et recettes de fonctionnement.....	p 10



Les indicateurs techniques

1. Le territoire desservi

1.1 Le périmètre

Le périmètre concerné par le service public de collecte, de valorisation et d'élimination des déchets ménagers et assimilés est celui de la COPARY, soit 16 communes et 7 409 habitants (RGP 2017).



1.2 L'organisation

1.2.1 La collecte des ordures ménagères

La **collecte des ordures ménagères** est conteneurisée et se fait en porte-à-porte. Cette prestation est réalisée par la société SITA DECTRA (55430 BELLEVILLE SUR MEUSE) et ce sur la base d'un marché passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert, jusqu'au 31 décembre 2021. Seize communes sont concernées par cette collecte en porte-à-porte à raison d'un passage hebdomadaire pour les communes de plus de 500 habitants et un passage toutes les 2 semaines pour les communes de moins de 500 habitants :

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name.

COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS	JOUR DE COLLECTE
Andernay	246	Mardi semaines PAIRES
Brabant-le-Roi	226	Mardi semaines IMPAIRES
Contrisson	791	Jeudi
Couvonges	160	Mardi semaines PAIRES
Laheycourt	401	Mardi semaines IMPAIRES
Laimont	458	Mardi semaines IMPAIRES
Mognéville	375	Mardi semaines PAIRES
Nettancourt	258	Mardi semaines IMPAIRES
Neuville-sur-Ornain	358	Mardi semaines PAIRES
Noyers-Auzécourt	282	Mardi semaines IMPAIRES
Rancourt-sur-Ornain	209	Mardi semaines PAIRES
Remennecourt	60	Mardi semaines PAIRES
Revigny-sur-Ornain	2969	Jeudi
Sommeilles	205	Mardi semaines IMPAIRES
Vassincourt	278	Mardi semaines PAIRES
Villers-aux-Vents	133	Mardi semaines IMPAIRES

En 2017, il n'y a pas eu de collecte des encombrants.

1.2.2 Le tri sélectif

La collecte des recyclables secs hors verre (emballages plastiques, emballages métalliques, briques alimentaires, papiers/cartons) se fait en porte à porte en sac jaunes transparents. Cette prestation est réalisée par SITA DECTRA (55430 BELLEVILLE SUR MEUSE) et ce sur la base d'un marché passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert, jusqu'au 31 décembre 2021.

Seize communes sont concernées par cette collecte en porte-à-porte à raison d'un passage hebdomadaire pour les communes de plus de 500 habitants et un passage toutes les 2 semaines pour les communes de moins de 500 habitants

COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS	JOUR DE COLLECTE
Andernay	246	Lundi semaines PAIRES
Brabant-le-Roi	226	Lundi semaines IMPAIRES
Contrisson	791	Mercredi
Couvonges	160	Lundi semaines PAIRES
Laheycourt	401	Lundi semaines IMPAIRES
Laimont	458	Lundi semaines IMPAIRES
Mognéville	375	Lundi semaines PAIRES
Nettancourt	258	Lundi semaines IMPAIRES
Neuville-sur-Ornain	358	Lundi semaines PAIRES
Noyers-Auzécourt	282	Lundi semaines IMPAIRES
Rancourt-sur-Ornain	209	Lundi semaines PAIRES
Remennecourt	60	Lundi semaines PAIRES
Revigny-sur-Ornain	2969	Mercredi
Sommeilles	205	Lundi semaines IMPAIRES
Vassincourt	278	Lundi semaines PAIRES
Villers-aux-Vents	133	Lundi semaines IMPAIRES

Le **tri du verre** se fait en points d'apport volontaire (PAV). Les 30 P.A.V. pour la collecte du verre du territoire sont accessibles 7 jours sur 7.

Les 39 bornes sont collectées 2 fois par mois par MINERIS (88170 – SAINT MENGE).



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Année 2017

Les bornes à verre de LAHEYCOURT, SOMMEILLES, NETTANCOURT et NOYERS-AUZECOURT sont collectées 1 fois par mois par SALEUR (52000 CHAUMONT), sous-traitant de MINERIS. Ces contrats prendront fin le 31 décembre 2021.

1.2.3 La déchetterie

La **déchetterie** intercommunale est située à Revigny-sur-Ornain.

Les déchets suivants y sont collectés :

Déchets verts – cartons – ferraille – déchets encombrants – gravats – batteries – piles – déchets ménagers spéciaux – phytosanitaires – huiles moteurs usagées et huiles végétales – déchets d'équipements électriques et électroniques – polystyrène – bois – lampes.

Tous ces déchets sont amenés par les usagers à la déchetterie. Elle dispose de 7 quais de déchargement permettant l'accès aux bennes. L'accès aux artisans et aux commerçants redevables de la part fixe de la Redevance pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères est autorisé dans la limite de 1m³ par semaine.

La déchetterie est ouverte 5 jours par semaine :

	Horaire ETE*	Horaire HIVER*
Mercredi	8h30 à 12h30 14h30 à 18h30	8h30 à 12h30 14h30 à 17h00
Jeudi	14h30 à 18h30	14h30 à 17h00
Vendredi	14h30 à 18h30	14h30 à 17h00
Samedi	8h30 à 12h30 14h30 à 18h30	8h30 à 12h30 14h30 à 17h00
Dimanche	8h30 à 12h30	8h30 à 12h30

** Le passage aux horaires d'hiver et d'été intervient en même temps que le changement d'heure.*

Conditions d'accès à la déchetterie pour les particuliers et les professionnels :

- être habitant de la COPARY
- être redevable de la part fixe de la Redevance pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères
- présenter une carte d'accès à la déchetterie (carte délivrée gratuitement).

La collecte, le traitement, le gardiennage de la déchetterie et la location de bennes sont des prestations assurées par SITA DECTRA (52 100 – SAINT-DIZIER) et ce, sur la base d'un marché passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert, jusqu'au 31 décembre 2021.

2. La collecte

2.1 Résultats de la collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)

L'ensemble de la population est desservi par la collecte en porte-à-porte des OMR.



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Année 2017

	TONNAGES 2017	Performance par habitant (en kg/hbt)	TONNAGES 2016	Performance par habitant (en kg/hbt)
OMR	680,28	91,82	655,90	88,55

2.2 Résultats du tri sélectif

Tonnages collectés :

	TONNAGES 2017	Performance par habitant (en kg/hbt)	TONNAGES 2016	Performance par habitant (en kg/hbt)
Verre	377,16	50,82	359,33	48,51
Recyclables secs	432,24	58,34	407,18	54,97
Textile	34,68	4,80	32,53	4,39

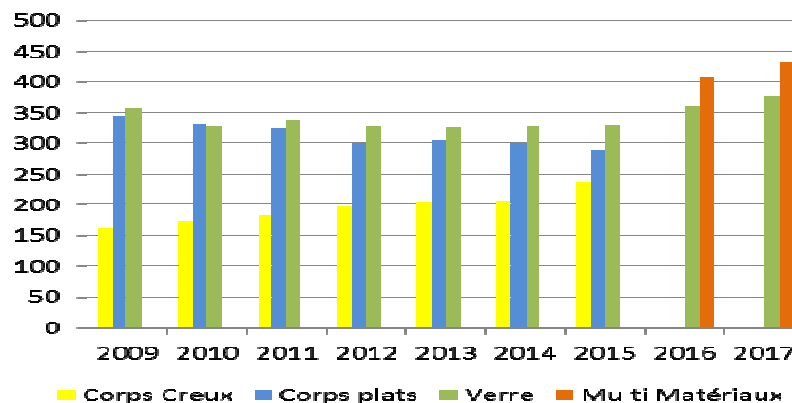
Tonnages livrés aux filières de recyclage :

	TONNAGES LIVRES AUX FILIERES EN 2017	Performance par habitant (en kg/hbt)	TONNAGES LIVRES AUX FILIERES EN 2016	Performance par habitant (en kg/hbt)
Acier	16,29	2,20	50,73	6,85
Aluminium	2,50	0,34	3,652	0,49
Plastique	59,82	8,06	60,16	8,12
Brique alimentaire	2,50	0,34	8,972	1,21
Carton	52,55	7,08	67,025	9,05
Journaux Revues Magazines	198,19	26,71	197,29	26,64
Verre	377,16	50,82	359,33	48,51
Textile	34,68	4,80	32,53	4,39

Refus de tri :

	2017	2016	2015	2014
Corps creux	7,60 %	7,84 %	45,09 %	50,11 %
Corps plats			6,81 %	8,75 %

Evolution quantitative du tri sélectif



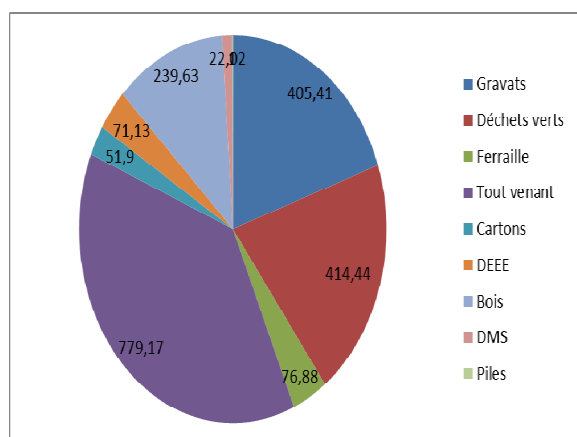
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Année 2017

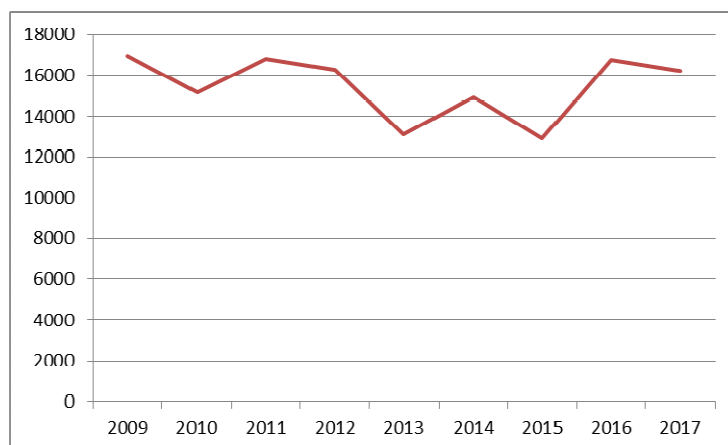
2.3 Résultats de la déchetterie

TYPE DE DECHETS	TONNES COLLECTEES EN 2017	Performance par habitant (en kg/hbt)	TONNES COLLECTEES EN 2016	Performance par habitant (en kg/hbt)
Gravats	405,41	54,72	388,90	52,50
Déchets verts	414,44	55,94	451,32	60,93
Ferraille	76,88	10,38	79,59	10,75
Tout venant	779,17	105,17	747,38	100,90
Cartons	51,90	7,00	57,33	7,74
DEEE	71,13	9,60	80,198	10,83
Bois	239,63	32,34	244,26	32,98
DMS	22,02	2,97	16,99	2,24
Piles	1,00	0,13	1,134	0,16

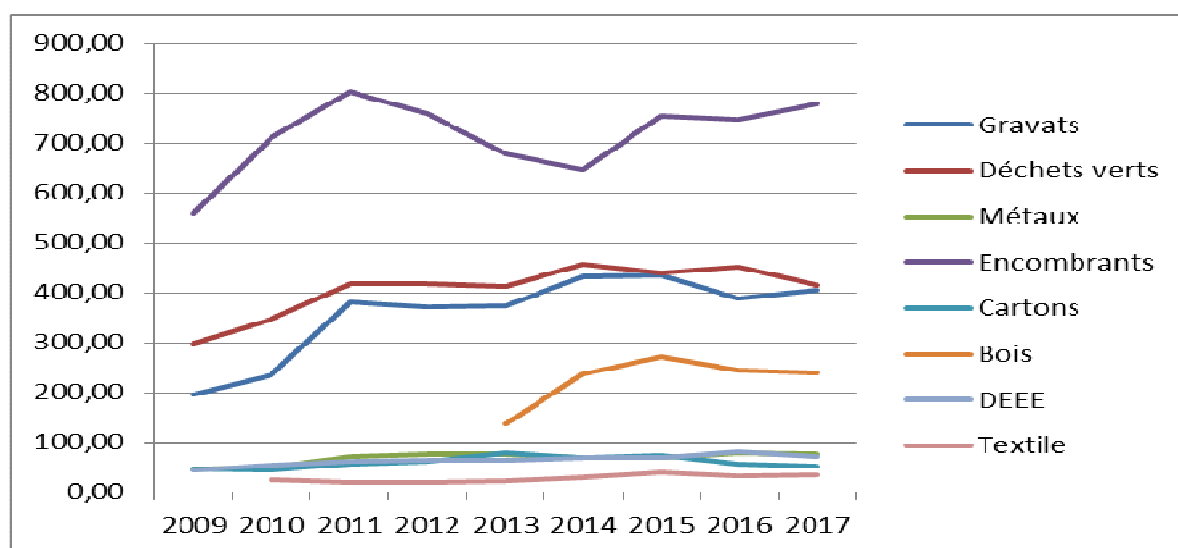
Tonnages 2017 de la déchetterie



Fréquentation de la déchetterie



Evolution des tonnages



3. Le traitement des déchets ménagers

3.1 Traitement des ordures ménagères

Les OMR collectées sont transportées à l'incinérateur NOVERGIE de Tronville-en-Barrois (55).

3.2 Traitement des déchets des points d'apport volontaire

Le verre est collecté et acheminé directement chez OI MANUFACTURING France à Gironcourt (88).

Les déchets du tri sélectif sont acheminés au centre de tri CHAZELLE à La Chapelle Saint Luc(10). Les déchets triés sont ensuite livrés aux filières de recyclage suivantes :

- Acier ARCELOR PACKAGING INTERNATIONAL – 93 LA PLAINE-SAINT-DENIS
- Aluminium AFFIMET – 60 COMPIEGNE
- Plastique VALORPLAST – 92 PUTEAUX
- EMR EMIN LEYDIER – 10 NOGENT SUR SEINE
- ELA NOVATISSUE – 88 LAVAL SUR VOLOGNE
- JRM SITA SUEZ – 54 TOUL

3.3 Traitement des déchets de la déchetterie

Types de déchets	Destination
Gravats	Paul Calin SA (Saint-Dizier)
Déchets verts	SARL du Poirier Vert (Auzécourt)
Tout venant	CET classe II (Pagny-sur-Meuse)
Ferraille	BRUHAT (Vitry le François)
Cartons	Centre de tri (Saint-Dizier)
Batteries	Albertus (Verdun)
DMS	CEDILOR (Malancourt la Montagne)
Huiles de vidanges	SAVIA (Toul)
Huiles ménagères	Allo à l'huile (Toul)
Piles	Corepile (Paris)
DEEE	Amie (Verdun)
Polystyrène	Centre de tri (Saint-Dizier)
Bois	Centre de tri (Saint-Dizier)
Lampes	Recylum (Paris)

4. L'emploi

La COPARY est dotée de 2 agents pour la gestion des déchets.

Un chargé de mission déchets ménagers et un agent technique déchets ménagers.



Les indicateurs financiers

La Communauté de Communes ne gère aucun déchet en régie. La gestion des déchets est déléguée par contrat à des entreprises qui sont prestataires de service.

1. Le cout des ordures ménagères résiduelles

*Coût de la prestation collecte, transport et traitement des déchets ménagers
(En € HT)*

	2017	2016
Collecte	156 091,17	153 486,68
Traitement	74 789,98	71 788,26
TGAP	8 163,36	5 404,62
TOTAL	239 044,51	230 679,55

2. Le coût du tri

Coût de la prestation collecte, tri et conditionnement (en € HT)

	2017	2016
VERRE	21 369,00	21 250,00
RECYCLABLES SECS	147 482,60	141 867,77
TOTAL	168 851,60	163 117,77

Les recettes du tri sélectif

	2017	2016
ADELPHE	88 100,00	116 724,10
JRM	20 248,72	17 585,77
ACIER	2 053,15	5 206,63
ALUMINIUM	949,30	1 068,08
PLASTIQUE	10 832,42	12 135,10
EMR	6 198,85	6 735,59
VERRE	12 790,69	11 717,76
ELA	35,00	89,60
PAPIER	6 459,34	7 749,23
TOTAL	147 667,47	179 011,86

3. Le coût de la déchetterie

Coût de la prestation d'exploitation de la déchetterie (en € HT)

	2017	2016
Collecte + traitement + gardiennage	238 197,97	236 192,02
CEDILOR DMS	22 675,31	16 602,77
TOTAL	260 873,28	252 794,79

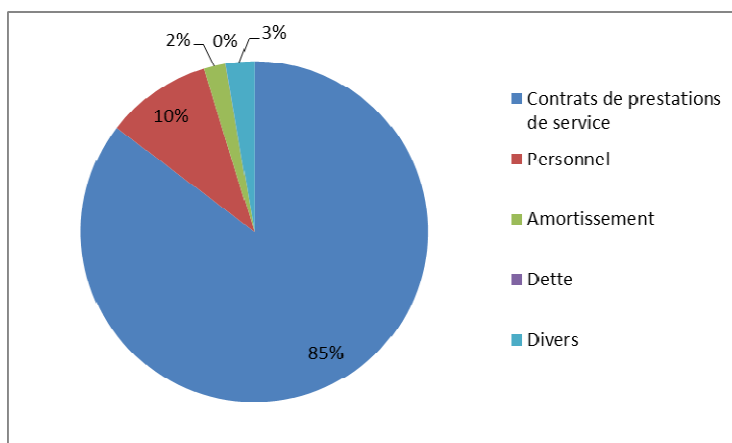
Recettes de la déchetterie

	2017	2016
DEEE	5 023,71	5 368,71
Métaux ferreux	8 330,10	6 168,51
Lampes	0,00	500,00
Cartouches d'encre	99,30	29,55
Carton	2 509,28	2 692,50
TOTAL	15 962,39	14 759,27

4. Dépenses et recettes de fonctionnement

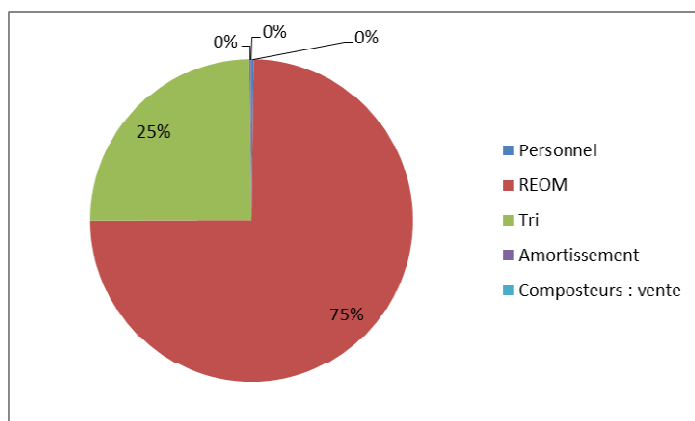
4.1 Dépenses de fonctionnement

	Coût en € 2017 HT	Coût en € 2016 HT
Contrats de prestations de service	665 757,88	652 359,19
Personnel	76 773,46	76 051,43
Amortissement	15 958,13	20 507,60
Dette	150,61	2 014,36
Divers	20 687,81	76 748,65
TOTAL	779 330,89	827 681,23



4.2 Recettes de fonctionnement

	Recettes en € 2017 HT	Recettes en € 2016 HT
Personnel	1 920,28	2 842,86
REOM	670 208,97	666 230,02
Tri	223 018,62	213 202,70
Amortissement	1 551,60	1 551,60
Composteurs : vente	279,25	514,64
Divers	5 808,42	2 747,84
TOTAL	902 787,14	887 089,66



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Année 2017